

LA DEFECTE 4/11/19

Le PLU au cœur du conseil municipal

Le PLU (Plan local d'urbanisation) était au cœur des débats du conseil municipal qui s'est tenu, dernièrement à la salle du foyer. On a certes reparlé, pour la énième fois du mur de soutien du parking du Bosquet, qui ne demande qu'à trouver les fonds nécessaires pour sa rénovation, mais on s'est étendu égale-



► Le mur de soutien du parking du Bosquet présente des endroits de faiblesse. Une mise en sécurité s'impose.

ment vers les autres secteurs du village qui ont également besoin d'un coup de pouce financier.

La traverse de la commune, sa mise en sécurité et sa rénovation, la salle polyvalente qui attend aussi la mise à niveau du PLU, l'auto surveillance Step, la réhabilitation du réservoir d'eau du village, la liste des réalisations à prévoir est certes prévisionnelle, et malgré les travaux qui ont été réalisés sur le réseau d'eau, des fuites se sont manifestées sur les parties les plus anciennes du réseau, nécessitant encore des frais. Certes, rien n'est catastrophique mais le rendement de la distribution de l'eau qui était monté à plus de 80 % après les travaux du chemin du Bois et d'une partie du village, est redescendu à 65,80 %, ce qui reste encore dans la norme qui est de 65,6 %. Mais la perte de douze milles m³ ne laisse pas

les élus indifférents.

La projection de Fontiers-Cabardès à l'aube 2030, et même au-delà, se devait d'être présentée. Pascal Limongi, adjoint au maire s'est plié à cette pratique et les objectifs rentrent dans le projet d'aménagement et de développement durables. C'est une manière d'envisager un nouveau PLU, ce qui devrait également favoriser la création de la salle polyvalente qui est déjà doté de plus de 150 000 € de subventions. Sur cette étude, exécutée par Urbadoc de Toulouse, on remarque que le village ne pourra accueillir que 36 habitants et 39 logements supplémentaires, en maintenant les équipements et les services existants, **tout en développant des activités touristiques qui devraient être favorisées avec le projet Village leader, déjà bien implanté.** Protéger les ressources aquatiques, prés-



► La rue de la Mairie sera mise en sens unique.

ver la biodiversité, le plan décennal devrait petit à petit se développer, divers paliers sont prévus pour arriver au terme. La liste n'est pas figée.

La mise en sens unique de deux sections de rue du village a été décidée. L'allée André-Le-Notre et la rue de la Mairie vont être ainsi nanties de panneaux. Ce qui devrait également permettre une sécurité accrue à l'entrée du groupe scolaire.